NATIONS UNIES CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



Distr. GÉNÉRALE



E/ESCAP/CTCTID(4)/2 17 octobre 2002

FRANÇAIS ORIGINAL: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Comité des transports, des communications, du tourisme et du développement infrastructurel

Quatrième session 13-15 novembre 2002 Bangkok

GRANDES QUESTIONS CONCERNANT LES TRANSPORTS, LES COMMUNICATIONS, LE TOURISME ET LE DÉVELOPPEMENT INFRASTRUCTUREL: PROJET RELATIF AU DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT TERRESTRE EN ASIE

(Point 5 a) de l'ordre du jour provisoire)

Note du secrétariat

RÉSUMÉ

D'importantes activités ont été entreprises en exécution du projet relatif au développement des infrastructures de transport terrestre en Asie (DITTA) qui englobe les projets de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique ainsi que la facilitation des transports terrestres pour améliorer les liaisons de transport intrarégionales et interrégionales en réponse à la demande croissante de services de transport fiables et efficaces impulsée par la mondialisation en cours. L'inclusion des itinéraires de la Route d'Asie nouvellement définis, qui porte la couverture du projet à 31 pays, et la rédaction d'un accord intergouvernemental sur la Route d'Asie ainsi que la signature d'un mémorandum d'accord entre les pays du couloir Nord du Chemin de fer transasiatique, marquent des étapes majeures dans l'exécution du projet DITTA.

En raison des progrès accomplis dans la formulation, l'opérationnalisation et la promotion de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique et compte tenu de l'exécution de ces projets en coopération avec les organisations sous-régionales et les organisations internationales concernées, les principaux domaines d'action et les tâches correspondantes pour l'exécution du projet DITTA dans l'avenir proche sont définis dans le présent document qui contient aussi le plan d'action proposé pour la phase VI (2004-2005) du projet, suivant les directives de la Conférence ministérielle sur les infrastructures, tenue à Séoul en 2001, et de la Commission à sa cinquante-huitième session, tenue en 2002, pour le développement d'un système intermodal intégré efficace à l'échelle internationale dans la région, qui facilitera le commerce international et le tourisme.

Le Comité est invité à examiner l'état actuel de l'exécution du projet DITTA, à approuver les principaux domaines d'action et le plan d'action pour 2004-2005 et à donner de nouvelles directives pour l'exécution ultérieure du projet.

CONTENTS

| | | Page | | | | | | |
|--------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|--|--|--|--|--|--|
| Introd | luction | 1 | | | | | | |
| I. | EXÉCUTION DU PROJET DITTA | | | | | | | |
| | A. Stratégie d'exécution du projet DITTA | 1 | | | | | | |
| | B. Développement de la Route d'Asie | 2 | | | | | | |
| | C. Développement du Chemin de fer transasiatique | 5 | | | | | | |
| | D. Intégrer les réseaux asiatiques de transport terrestre | 8 | | | | | | |
| | E. Coopération avec les organisations sous-régionales et les autres organisations internationales concernées | 8 | | | | | | |
| | F. Plans d'action de la phase VI (2004-2005) de l'exécution du projet DITTA | 10 | | | | | | |
| II. | QUESTIONS À EXAMINER | 10 | | | | | | |
| Enca | lré. Principaux éléments et méthode d'exécution du projet DITTA | 2 | | | | | | |
| | Annexes | | | | | | | |
| I. | Calendrier d'exécution du projet relatif au développement des infrastructures de transport terrestre en Asie (DITTA) | | | | | | | |
| II. | Plan d'action pour la phase VI du projet DITTA | 13 | | | | | | |
| | LISTE DES FIGURES | 1 | | | | | | |
| I. | Proposed Asian Highway Route Map | 3 | | | | | | |
| II. | Proposed Trans-Asian Railway Route Map | 6 | | | | | | |

ABRÉVIATIONS

ASEAN Association des nations de l'Asie du Sud-Est

BIMST-EC Coopération économique Bangladesh-Inde-Myanmar-Sri Lanka-Thaïlande

CEE Commission économique pour l'Europe

CIG-TRACECA Commission intergouvernementale pour le couloir de transport Europe-Caucase-

Asie

CNUCED Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

DITTA Développement des infrastructures de transport terrestre en Asie

OCE Organisation de coopération économique

OMC Organisation mondiale du commerce

OSJD Organisation de la coopération des chemins de fer

PNUD Programme des Nations Unies pour le développement

SAARC Association sud-asiatique de coopération régionale

SPECA Programme spécial pour les économies d'Asie centrale

TRADP Programme d'aménagement du bassin du fleuve Tumen

UIC Union internationale des chemins de fer

Introduction

- 1. La Conférence ministérielle sur les infrastructures, tenue à Séoul en novembre 2001, a noté que la demande de transports dans la région atteignait un niveau sans précédent mais que l'inefficacité du système de transport alourdissait inutilement les coûts. Elle s'est félicitée des progrès accomplis dans l'exécution du projet relatif au développement des infrastructures de transport terrestre en Asie (DITTA), considéré comme un domaine d'action prioritaire dans le Programme d'action régional du Plan d'action de New Delhi sur le développement de l'infrastructure en Asie et dans le Pacifique. Elle a recommandé que les activités du secrétariat s'orientent vers l'intégration de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique et leurs connexions intermodales et leurs liaisons avec les transports fluviaux et maritimes. La Conférence a adopté la phase II du Programme d'action régional (2002-2006) et examiné le plan d'action pour la phase V du projet DITTA (2002-2003), entériné par la Commission à sa cinquante-huitième session, en mai 2002. Les principales activités concernant l'exécution du projet DITTA sont illustrées par le diagramme chronologique qui figure à l'annexe I au présent document.
- 2. Un document séparé (E/ESCAP/CTCTID(4)/1) décrit en détail le progrès des activités d'exécution, tandis que le présent document soumet à l'examen du Comité les grandes réalisations et les principaux domaines d'action définis pour l'exécution du projet DITTA.

I. EXÉCUTION DU PROJET DITTA

A. Stratégie d'exécution du projet DITTA

- 3. Une stratégie d'exécution du projet DITTA a été adoptée par la Commission en 1994 et précisée ensuite en 1998. L'encadré ci-après résume les principaux éléments de la stratégie révisée et la méthode d'exécution choisie.
- 4. Conformément aux indications de la Conférence ministérielle sur les infrastructures et aux directives pertinentes émanant de la Commission, les phases futures du projet DITTA concentreront l'action sur les problèmes d'infrastructure concernant l'identification des itinéraires routiers, ferroviaires et routiers-ferroviaires de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique, leur formalisation, y compris la mise à jour des normes, leur opérationnalisation et la promotion du réseau. La Route d'Asie et le Chemin de fer transasiatique formeront ainsi la base du réseau de transport international intégré envisagée par les ministres à la Conférence.
- 5. Les questions de portée générale et les activités concernant la facilitation, notamment les problèmes des douanes et de l'amélioration de la logistique des transports, font l'objet d'un programme distinct mais étroitement intégré. Les progrès et les questions dans le domaine de la facilitation des transports terrestres, notamment l'application de la résolution 48/11 adoptée par la Commission le 23 avril 1992, sont portés à l'attention du Comité dans un document séparé (E/ESCAP/CTCTID(4)/4). L'exécution future du projet DITTA ira de pair avec le développement du système de transport intermodal intégré international dans la région, comme la Conférence ministérielle l'a proposé en 2001.

Encadré. Principaux éléments et méthode d'exécution du projet DITTA

Éléments du projet DITTA

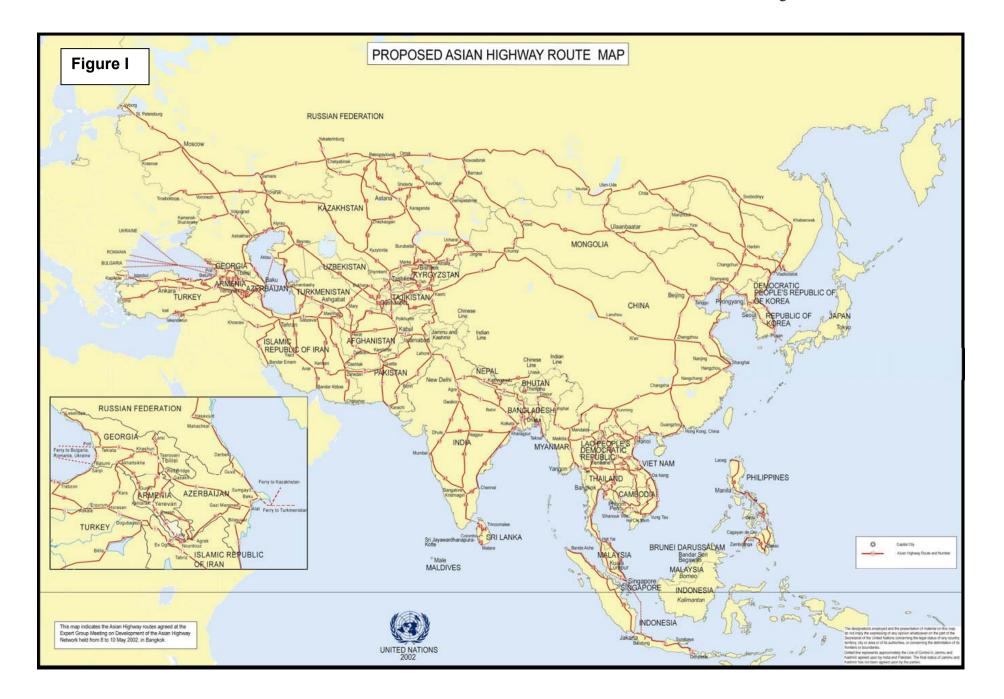
- o Facilitation des transports routiers aux points de franchissement des frontières et des transports maritimes dans les ports
- O Achèvement de la formulation des réseaux de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique couvrant l'ensemble de l'Asie et achèvement des tronçons manquants
- Formalisation des itinéraires et des réseaux de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique
- Renforcement de l'efficacité opérationnelle des itinéraires de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique
- Amélioration de la logistique des transports
- O Promotion de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique

Méthode d'exécution du projet DITTA

- Importance donnée aux projets et activités connexes aux échelons sous-régional et national. Les activités en rapport avec le projet DITTA doivent être coordonnées effectivement avec les plans sous-régionaux de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), de l'Organisation de coopération économique (OCE) et de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC) et ceux de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)/Commission économique pour l'Europe (CEE), le Programme spécial pour les économies d'Asie centrale (SPECA), la Coopération économique Bangladesh-Inde-Myanmar-Sri Lanka-Thaïlande (BIMST-EC) et les groupes similaires
- o La coopération avec toutes les autres organisations internationales doit être encouragée davantage
- L'adoption d'une démarche progressive, par l'exécution de projets connexes, dans le cadre des plans d'action DITTA pour la période biennale, doit être un principe directeur
- O Il faut assurer le suivi et l'évaluation du projet
- 6. La participation active de 31 pays asiatiques au projet témoigne de l'importance du projet DITTA pour établir des liaisons de transport intrarégionales et interrégionales fiables et efficaces pour faciliter le commerce international et bilatéral et le tourisme.
- 7. Le développement de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique comprend les activités décrites ci-après.

B. Développement de la Route d'Asie

- 8. Le réseau de la route d'Asie à un rôle important à jouer pour relier entre eux les lieux de production et de consommation, les ports et les réseaux ferroviaires dans le futur système de transport intermodal de la région.
- 9. La formulation du réseau de la Route d'Asie couvrant l'ensemble de l'Asie (figure I), l'établissement de la classification et des normes techniques de la Route d'Asie, la mise en service de la base de données et les activités promotionnelles initiales correspondent aux principaux indicateurs de réussite dans l'exécution du projet de la Route d'Asie jusqu'à présent. L'usage de plus en plus fréquent du réseau régional de la Route d'Asie comme base pour la formulation des réseaux routiers d'importance internationale à l'échelon sous-régional, comme le réseau des grands routes de l'ASEAN, le réseau routier de l'OCE et le réseau routier prioritaire de l'Asie du Nord-Est, est un indicateur supplémentaire.



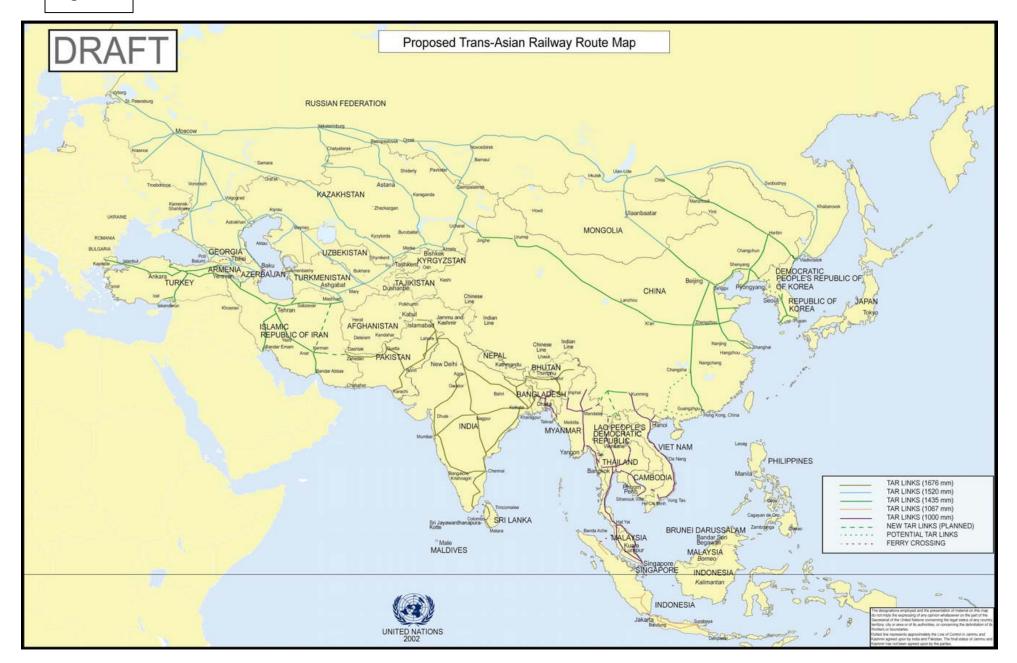
- 10. La réunion du Groupe d'experts du développement du réseau de la Route d'Asie, tenue en mai 2002, a recommandé des itinéraires de la Route d'Asie d'une longueur totale de plus de 130 000 kilomètres et examiné le système de numérotation et les normes techniques. Le rapport de la réunion est soumis au Comité sous la cote E/ESCAP/CTCTID(4)/3).
- 11. Par ailleurs, une étude sur l'identification du réseau routier prioritaire et des besoins d'investissements correspondants en Asie du Nord-Est pour le développement du bassin du Tumen est en cours d'exécution conjointement avec le PNUD/Secrétariat du Tumen pour identifier un réseau routier sous-régional en Asie du Nord-Est, y compris les itinéraires qui intéressent le projet de la Route d'Asie, et pour définir les priorités. Un groupe d'experts se réunira à Ulaanbaatar du 29 au 31 octobre 2002 pour examiner les conclusions de l'étude.
- 12. La base de données de la Route d'Asie est en cours de mise à jour et d'élargissement pour englober 31 pays membres et pour tenir compte de la révision récente des itinéraires de la Route d'Asie. Son contenu a été étendu afin d'inclure des renseignements sur le terrain, l'état du revêtement et les tronçons à péage. Les principaux renseignements communiqués par les pays membres pour incorporation à la base de données de la Route d'Asie sont disponibles sur la page Web de la CESAP consacrée à la Route d'Asie www.unescap.org/tetd et sont diffusés également par la distribution du CD-ROM de la base de données de la Route d'Asie. Outre des renseignements généraux sur la Route d'Asie, la page Web donne accès à des publications, des rapports de réunion et des cartes téléchargeables. Pour promouvoir le partage et l'échange des informations d'importance pratique pour les usagers, il est proposé d'étendre la couverture et d'englober des renseignements concernant le développement des transports internationaux, notamment la circulation transfrontalière, les procédures de franchissement des frontières, l'état d'avancement du réseau de la Route d'Asie, les projets d'expansion de l'infrastructure dans les pays membres et des renseignements concernant le tourisme.
- 13. Pour promouvoir plus largement la Route d'Asie, il est proposé de poursuivre les activités suivantes: a) mettre à jour régulièrement la base de données de la Route d'Asie; b) publier des cartes, un manuel et des rapports; c) améliorer la page Web de la Route d'Asie; d) organiser des réunions, des séminaires et des ateliers.
- 14. Cependant, l'expansion coordonnée du réseau de la Route d'Asie, qui s'étend aujourd'hui à la quasi-totalité de l'Asie, est essentielle pour tirer pleinement parti des possibilités plus grandes de circulation transfrontalière et de transit des marchandises et des véhicules, particulièrement sous l'effet de la mondialisation en cours. La Conférence ministérielle sur les infrastructures, tenue en 2001, a désigné la formalisation de la Route d'Asie comme l'une des activités prioritaires au titre du Programme d'action régional (2002-2006) et estimé qu'il fallait créer un groupe de travail de la Route d'Asie pour faciliter l'expansion du réseau. D'autre part, la Commission, à sa cinquante-huitième session, a estimé une fois encore qu'il fallait donner un cadre formel à la Route d'Asie et décidé de créer un groupe de travail qui serait chargé de rédiger un accord intergouvernemental sur le réseau de la Route d'Asie. Un mécanisme analogue de planification et de développement coordonnés du réseau routier européen a été établi dans la région de la CEE au moyen de l'Accord européen sur les grandes

routes de trafic international (1975) et un mouvement analogue s'est produit plus récemment dans la région de la CESAO où a été conclu l'Accord sur les routes internationales du Mashreq arabe (2001). Un accord intergouvernemental du même type sur la Route d'Asie définirait les itinéraires du réseau et ses normes techniques et devrait donner une forte impulsion au développement coordonné des routes en Asie.

- 15. Un accord sur les itinéraires de la Route d'Asie et sur les normes techniques pourrait fournir des références utiles pour les initiatives bilatérales et sous-régionales qui réglementent le transport transfrontalier et le transport de transit, par exemple dans les espaces de l'ASEAN, de la CEO et de la sous-région Bassin du Mékong, notamment pour la rédaction des protocoles qui définissent les corridors, les itinéraires de transit et les normes techniques pour la construction et l'amélioration des grands axes routiers. Cet instrument pourrait aussi servir de base à l'harmonisation entre les sous-régions.
- 16. Le groupe de travail doit tenir sa première réunion à Bangkok les 11 et 12 novembre 2002. Il examinera et rédigera, à l'échelon des experts, un avant-projet d'accord intergouvernemental sur le réseau de la Route d'Asie. Quatre séminaires sous-régionaux sont prévus aussi dans les sous-régions de l'ASEAN, de la SAARC, de la CEO et du Caucase et dans les sous-régions de l'Asie du Nord-Est pour arrêter les détails de l'officialisation de la Route d'Asie et faire participer largement les pays membres au processus de rédaction.
- 17. Pour assurer la propriété régionale du projet et pour perfectionner son mécanisme d'exécution, il est important, comme la Conférence ministérielle l'a recommandé et comme la Commission l'a décidé, de constituer le Groupe de travail du développement de la Route d'Asie. Une seconde réunion du groupe de travail est prévue pour le troisième trimestre de 2003 afin d'examiner le projet avant sa soumission à la Commission en 2004. Cependant, étant donné l'importance de l'accord et la nécessité d'une participation au niveau intergouvernemental, le Comité voudra peut-être proposer la convocation d'une réunion intergouvernementale ad hoc à la place du Groupe de travail en 2003 pour examiner le projet de texte de l'accord qui aura été proposé. La réunion offrirait aussi l'occasion d'examiner d'autres questions de portée générale.

C. Développement du Chemin de fer transasiatique

- 18. Des progrès considérables ont été faits, de même, dans l'exécution du projet de Chemin de fer transasiatique. Le réseau tel qu'il est défini actuellement est illustré par la figure II.
- 19. Le réseau du Chemin de fer transasiatique joue un rôle également important dans la prestation des services de transports interrégionaux et la desserte plus complète des arrières pays de la région dans le cadre d'un système de transport intermodal intégré et en tant qu'instrument efficace de leur développement économique. Constatant l'importance tout aussi grande de services ferroviaires efficaces et s'appuyant sur la volonté politique de renforcer le rôle des chemins de fer, la Conférence ministérielle de 2001 a encouragé le secrétariat à poursuivre la formulation et l'officialisation du réseau du Chemin de fer transasiatique. Elle l'a prié aussi de donner la priorité aux voyages de démonstration de trains complets de conteneurs dans le couloir Nord du Chemin de fer transasiatique.



- 20. Conformément à la décision prise par la Commission à sa cinquante-sixième session, le secrétariat a entrepris des activités pour préparer et exécuter des voyages de démonstration de trains complets de conteneurs le long du couloir Nord du Chemin de fer transasiatique. Un mémorandum d'accord sur l'exécution du projet a été soumis durant la Conférence ministérielle et signé par les ministres compétents. À la date du présent document, sept des huit pays qui participent au projet ont signé le mémorandum d'accord. De plus, outre la CESAP, les deux organisations internationales qui participent au projet, l'Union internationale des chemins de fer (UIC) et l'Organisation de la coopération des chemins de fer (OSJD) l'ont signé également. Le mémorandum d'accord marque une étape importante vers l'établissement d'arrangements de coopération entre les organisations ferroviaires du réseau du Chemin de fer transasiatique pour assurer son opérationnalisation effective comme le prévoit la phase II (2002-2006) du Plan d'action de New Delhi pour le développement infrastructurel en Asie et dans le Pacifique.
- 21. La première réunion du Comité directeur pour la planification et l'exécution des voyages de trains complets de conteneurs le long du couloir Nord du Chemin de fer transasiatique, prévue par le mémorandum d'accord, a eu lieu à Vladivostok (Fédération de Russie) du 3 au 5 juin 2002. Elle a eu les deux principaux résultats suivants : a) un engagement clair de faire avancer la planification et l'exécution des voyages de démonstration de trains complets de conteneurs, la CESAP jouant le rôle de coordonnateur; b) un mandat donné à la CESAP et à tous les pays participants d'encourager la participation des responsables de la République démocratique populaire de Corée aux réunions futures du Comité directeur. Les gouvernements chinois et mongol ont exprimé leur désir d'accueillir ces réunions futures. Il est prévu qu'à la seconde réunion du Comité directeur, qui doit se tenir au premier semestre de 2003, les organisations ferroviaires participant au projet conviendront d'un calendrier pour les voyages de démonstration sur les itinéraires du couloir.
- 22. Compte tenu des progrès considérables attendus dans l'opérationnalisation du couloir Nord du Chemin de fer transasiatique et de la mise en circulation de trains complets de conteneurs au départ de la Chine, de la Fédération de Russie et de la péninsule coréenne, il faudra revoir en détail les itinéraires nord-sud et ceux du couloir sud pour développer la connectivité dans toute la région. Un examen et une mise à jour des couloirs et du réseau d'ensemble du Chemin de fer transasiatique s'impose en raison des initiatives récentes prises par les chemins de fers nationaux d'agrandir et d'améliorer leurs réseaux, de créer des terminaux de marchandises et d'utiliser les technologies de l'information, notamment les câbles à fibres optiques. Cet examen pourrait permettre d'identifier des synergies entre les différents projets et assurer que toutes les liaisons ferroviaires internationales de la région soient incluses. Dans ce but, il est proposé, conformément à la décision de la Conférence ministérielle, de réunir un groupe de travail du Chemin de fer transasiatique à intervalles réguliers pour évaluer les modifications de manière qu'elles puissent être prises correctement en considération dans les plans et les documents pertinents de politique générale aux échelons national, sous-régional et régional.

23. Le même groupe de travail pourrait aussi: a) identifier les problèmes d'intérêt commun; b) faire que les pays soient propriétaires et assurent l'orientation du programme de travail pertinent de la CESAP; c) encourager la coopération entre les organisations ferroviaires; d) promouvoir la participation du secteur privé.

D. Intégrer les réseaux asiatiques de transport terrestre

- 24. La création d'un système de transport international intégré apporterait la possibilité de renforcer l'efficacité et d'abaisser les coûts du transport et donnerait un coup de fouet aux échanges commerciaux intrarégionaux, tout en ouvrant des itinéraires de transport nouveaux qui s'ajouteraient aux services de transport maritime vers les régions voisines. La Conférence ministérielle sur les infrastructures a noté que la Route d'Asie et le Chemin de fer transasiatique formaient une base importante pour construire un réseau de transport intermodal intégré susceptible de répondre aux besoins de services de transport fiables et efficaces dans le contexte de la mondialisation en cours. Le développement d'un réseau de transport intégré et de liaisons intermodales a été inclus comme un domaine prioritaire dans la phase II du Programme d'action régional du Plan d'action de New Delhi pour le développement infrastructurel en Asie et dans le Pacifique.
- 25. Pour donner un contenu concret à l'idée d'un réseau de transport international intégré qui relierait effectivement l'ensemble de l'Asie, y compris les pays sans littoral et le vaste arrière-pays, aux marchés internationaux, il faut définir les principaux domaines d'action et les grandes priorités d'un commun accord. Les mesures importantes à prendre pour formuler un réseau de transport international intégré en Asie sont notamment les suivantes :
 - Définir, dans un premier temps, les interconnexions possibles des réseaux de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique, notamment leurs liaisons avec les ports maritimes, les aéroports, les grands ports fluviaux et les terminaux intérieurs de marchandises;
 - 2) Examiner les réseaux existants et recenser les projets d'équipement qui présentent un intérêt international;
 - Définir les besoins et choisir les critères concernant les terminaux intermodaux de marchandises afin d'assurer l'interconnectivité et l'interopérabilité des différents modes de transport;
 - 4) Encourager les combinaisons effectives des modes de transport et l'exploitation efficace de l'intermodalité.

E. Coopération avec les organisations sous-régionales et les autres organisations internationales concernées

26. La Conférence ministérielle sur les infrastructures a relevé qu'un certain nombre de problèmes concernant le développement des infrastructures et des services de transport en Asie et dans le

Pacifique nécessitaient une coordination entre les pays membres et les donateurs ainsi qu'avec les autres organisations régionales et internationales en coopération étroite avec le secrétariat de la CESAP.

- 27. La Conférence ministérielle a attribué la priorité à l'exécution du programme commun CESAP/CEE pour le développement des liaisons de transport terrestre entre l'Europe et l'Asie. Elle a constaté les efforts entrepris par la CESAP et la CEE à l'appui du programme SPECA. Elle a estimé en outre que cette coopération active entre les pays de la sous-région et les pays voisins ainsi qu'avec l'OCE et la Commission intergouvernementale du couloir de transport Europe-Caucase-Asie (CIG-TRACECA) et le Programme de développement de la région de la Route de la soie, exécuté par le PNUD, était essentielle pour atteindre ses objectifs. La Conférence a demandé aussi au secrétariat d'encourager plus activement la participation des pays du Caucase et de la CIG-TRACECA au programme SPECA.
- 28. L'exécution du projet de l'ONU financé par le Compte pour le développement, entrepris conjointement par l'ensemble des cinq commissions régionales de l'ONU, portera sur le développement des liaisons de transport entre les régions de la CESAP, de la CEE et de la CESAO. Les activités concernant les liaisons de transport entre l'Europe et l'Asie qui seront exécutées conjointement par la CESAP et la CEE dans le cadre de ce projet constitueront un élément nouveau dans l'application du programme SPECA.
- 29. L'appui procuré au programme SPECA pour le secteur des transports comportera les mesures suivantes : a) examen du programme de travail pour 2001-2002 du Groupe de travail du projet SPECA sur la facilitation des transports et du franchissement des frontières et b) formulation du programme de travail pour 2003-2004, devant être examiné à la prochaine réunion du Groupe de travail du projet, prévue provisoirement pour le quatrième trimestre de 2002. Suivant les orientations données par la Conférence ministérielle sur les infrastructures, le programme des travaux futurs devrait attribuer une place privilégiée au renforcement de la coopération avec les groupements sous-régionaux concernés et les programmes de développement portant sur les transports liés au projet SPECA.
- 30. Parallèlement à la formulation et à l'officialisation de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique et au développement du réseau de transport intégré, la CESAP poursuit sa coopération avec les organisations sous-régionales dont l'ASEAN, l'OCE, la CIG-TRACECA et la SAARC. Les activités comprennent la participation du secrétariat à la quatrième Réunion ministérielle de l'OCE sur les transports et les communications, tenue à Izmir (Turquie) en septembre 2002, et l'exécution conjointe avec l'OCE et la CNUCED du projet financé par la Banque islamique de développement sur l'introduction du transport multimodal international dans la sous-région de l'OCE.

F. Plans d'action de la phase VI (2004-2005) de l'exécution du projet DITTA

31. Compte tenu des progrès accomplis et des principaux domaines d'activité décrits ci-dessus, un projet de plan d'action pour l'application du projet DITTA dans la phase VI (2004-2005) est proposé à l'annexe II.

II. QUESTIONS À EXAMINER

32. Pour situer le débat dans un cadre précis, les délégations sont invitées à informer le Comité des initiatives qui seront prises pour promouvoir le développement des routes et des chemins de fer d'importance internationale. Le Comité est prié de donner des directives sur l'exécution des éléments du projet DITTA concernant l'infrastructure qui serviront de base au développement d'un système de transport intermodal international efficace, capable de répondre aux besoins croissants de transport dans le contexte de la mondialisation. Il est invité particulièrement à prendre les mesures suivantes :

Développement de la Route d'Asie

- Recommander la convocation d'une réunion intergouvernementale ad hoc chargée d'examiner l'accord intergouvernemental sur le réseau de la Route d'Asie et les autres initiatives concernant le projet DITTA au quatrième trimestre de 2003;
- 2) Examiner la fréquence des réunions du Groupe de travail sur le développement de la Route d'Asie conformément aux recommandations de la Conférence ministérielle et les grandes questions à examiner outre la formulation du réseau de la Route d'Asie;
- 3) Examiner et approuver les principales conclusions et recommandations de la Réunion du Groupe d'experts sur le développement du réseau de la Route d'Asie, tenue à Bangkok en mai 2002 (voir le document E/ESCAP/CTCTID(4)/3);
- 4) Examiner la proposition d'élargir la base de données de la Route d'Asie et inviter les États membres à fournir des renseignements, et à les tenir à jour, au sujet du statut de la Route d'Asie, de la circulation transfrontalière, des projets en cours et prévus sur les différents tronçons de la Route d'Asie et de l'accès aux attractions touristiques.

Développement du Chemin de fer transasiatique

- 5) Faire des recommandations au sujet de la fréquence des réunions du Groupe de travail du développement du Chemin de fer transasiatique et des questions qu'il devra examiner;
- 6) Recommander un examen du réseau formulé du Chemin de fer transasiatique pour assurer une couverture complète et l'inclusion des activités correspondantes dans les plans et les documents de politique générale aux échelons national, sous-régional et régional.

Formulation d'un réseau de transport intégré

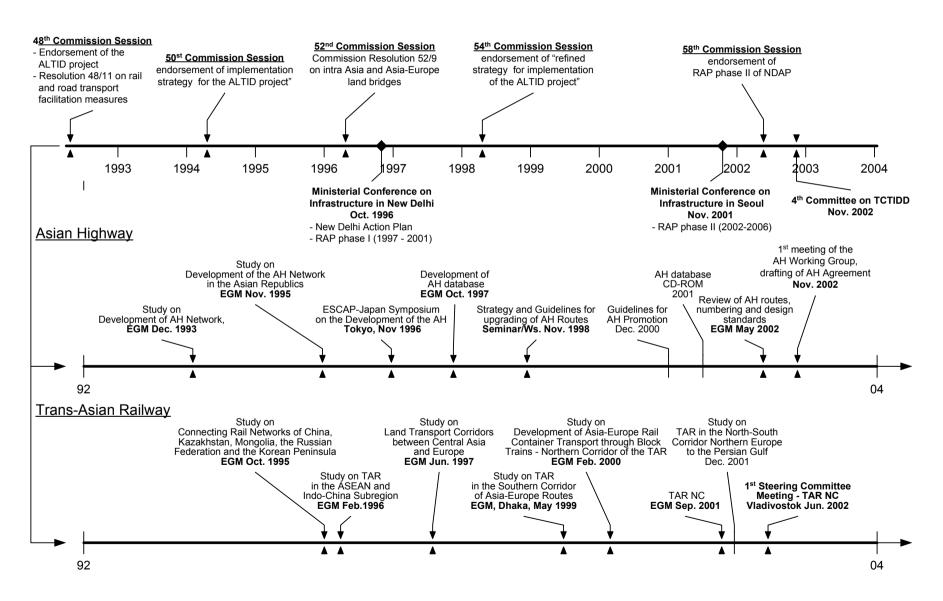
7) Examiner les principaux domaines et les priorités pour la formulation d'un réseau de transport intermodal international intégré en Asie, englobant la Route d'Asie, le Chemin de fer transasiatique et leurs connexions avec les ports maritimes, les aéroports, les principaux ports fluviaux et les terminaux intérieurs à conteneurs, suivant la proposition faite dans le présent document, et exprimer sa position à ce sujet.

Coopération avec les organisations régionales, sous-régionales et internationales

- 8) Encourager la poursuite de la coopération avec les organisations sous-régionales et les autres organisations internationales, dont l'ASEAN, l'OCE, la CIG-TRACECA et la SAARC ainsi que le Programme de développement de la région de la Route de la soie exécuté par le PNUD et le Programme de développement du bassin du Tumen, au sujet de la formalisation et de l'opérationnalisation de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique;
- 9) Promouvoir un renforcement de la coopération avec les groupements et les programmes de développement du secteur des transports sous-régionaux liés au programme SPECA, tout en exécutant le programme de travail du Groupe de travail du SPECA.
- 33. Le Comité est invité aussi à examiner et à adopter le plan d'action pour la phase VI du projet DITTA, exposé à l'annexe II, et à définir l'orientation à suivre pour la poursuite de l'exécution du projet.

ANNEX I

<u>Timeline of the integrated Asian Land Transport Infrastructure Development Project - (ALTID) Implementation</u>



Annexe II
PLAN D'ACTION POUR LA PHASE VI DU PROJET DITTA

| | | 2004 | | | 2005 | | | | Observations | |
|----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|----|-----|-----------|---|----|-----|--------------|-------------------------------|
| | Projets/activités | Trimestre | | | Trimestre | | | | | |
| | | I | II | III | IV | Ι | II | III | IV | |
| 1. | Application de la résolution 52/9 de la Commission sur les ponts terrestres en Asie et entre l'Asie et l'Europe | X | X | X | X | X | X | X | X | |
| 2. | Formulation et mise à jour du réseau du Chemin de fer tansasiatique | X | X | X | X | | | | | Si les fonds sont disponibles |
| 3. | Projet de démonstration du transport conteneurisé dans le couloir Nord du Chemin de fer transasiatique | X | X | X | X | X | X | X | X | |
| 4. | Promotion du Chemin de fer trans- asiatique et partage de l'information | X | X | X | X | | | | | Si les fonds sont disponibles |
| 5. | Rédaction de l'accord intergouver- nemental pour la Route d'Asie | X | X | X | X | X | X | X | X | |
| 6. | Promotion de la Route d'Asie | X | X | X | X | X | X | X | X | |
| 7. | Exécution du programme commun CESAP/CEE sur le développement des liaisons de transport routier entre l'Asie et l'Europe | X | X | X | X | X | X | X | X | |
| 8. | Préparation d'un réseau de transport international intégré pour le transport multimodal | | | | | X | X | X | X | |